



● LOISIRS

Louis XIV demande à Louvois de réformer le service des postes

La Flandre à la carte (808) Au fur et à mesure du rattachement à la France des villes et villages de Flandre, l'organisation du système postal français remplace le système espagnol antérieur.



L'enseigne de Gersaint, Huile sur toile de Watteau peinte en 1720 (Charlottenburg, Berlin).

REPÈRES

- **1451** : Roger de Taxis établit en 1451 un service des postes en Autriche.
- **1477** : Louis XI crée les relais de postes dans le royaume de France.
- **1501** : début d'un service postal organisé dans les Pays Bas espagnols.
- **1516** : la famille Taxis dirige un service postal basé à Bruxelles.
- **1576** : en France, les messagers royaux sont autorisés à transporter les courriers de particuliers.
- **1627** : création en France du premier tarif des postes.
- **1664** : Louis XIV crée le relais de poste.
1672 : création par Louvois de la ferme des postes.
1681 : la poste devient un monopole d'Etat.
- **1669** : Louvois devient Surintendant général des Postes.
- **1669** : Geoffroy Petit est nommé directeur général des postes de Flandre.

Christian Defebvre

Historien

indicredac@presseflamande

En 1451, Roger de Taxis établit un service des postes en Autriche. Sous Marie de Bourgogne et Maximilien de Habsbourg, un service postal relie directement Bruxelles à Innsbruck. En 1501, Philippe le Beau nomme François de Taxis « *Maître des postes* », c'est le point de départ d'un service postal régulier.

Sous Louis XIV

Depuis 1477, l'organisation du service des postes en France est dirigée par un *Surintendant général des Postes*. En 1639, cette fonction est assurée par Jérôme de Nouveau (1613-1665). Peu à peu, il abuse de sa fonction en accumulant une fortune personnelle suspecte.

À sa mort, Louis XIV charge Louvois de racheter cette charge. En 1669, Louvois réunit sous sa coupe les diverses organisations postales de l'époque : celle des messagers royaux, celle des universités, etc. De multiples exploitants étaient au service de ces organisations. En 1672, Louvois supprime officiellement tous les commerces de *loueurs de chevaux*. Ils deviennent des *relais de poste* dirigés par des-

maîtres de poste nommés par le Roi. Ces fonctionnaires percevaient une taxe définie par l'administration pour chaque cheval fourni et au prorata des distances parcourues.

Parallèlement à ces mesures, une fraude se développait cependant car les messageries exploitaient en cachette des services postaux trop taxés par l'État. Louvois réprima sévèrement les fraudeurs et, en 1673, en faisant « *défense à tous les Maîtres et fermiers des carrosses, aux cochers, muletiers, rouliers, voituriers, coquetiers, poulaillers, piétons et autres tant par eau que par terre, de porter aucune*

lettre et paquets de lettres de quelque sorte et nature que ce soit. » Les finances du roi profitèrent largement de cette réorganisation mais de mauvaises langues prétendirent que Louvois à son tour remplissait sa cave de pièces d'or et d'argent.

À Lille

Cette réorganisation postale s'applique à Lille et à tous les territoires nouvellement intégrés au royaume de France. Geoffroy Petit fut ainsi nommé directeur général des postes de la Flandre nouvellement conquise. Commerçant, son parcours illustre la réussite sociale d'une bourgeoisie qui passe de la marchandise à l'administration ou à l'armée pour obtenir des titres et vivre noblement à cette époque. ●

Pour aller plus loin...

Paul Charbon, *Quelle belle invention que la poste !*, Gallimard, 1991

Muriel Le Roux, *Histoire de la Poste*, Paris éd. de la rue d'Ulm, 2002



Un relais de poste peint par Bürkel
(musée Stadel de Francfort)